



Information Direction du 20 octobre 2010

Suite à un retard de livraison concernant le brut, la Direction a annoncé que l'ensemble des salariés de l'usinage (Fonte et acier) travailleront le vendredi 22 octobre en poste de nuit.

Ce jour travaillé remplace la journée du 24 décembre.

La CGT a renouvelé sa demande de versement de l'indemnisation à 75 % sur le bulletin de paie du mois d'Octobre. La Direction nous répond qu'elle attend le document officiel. Après 24 mois de chômage partiel, le minimum patronal aurait été d'anticiper le paiement. Elle sait bien le faire, quand cela l'arrange, pour inverser les RTT ou la journée du 24 décembre.

La CGT